

CREUSE GRAND SUD

Communauté de Communes

Conseillers en exercice	45
Présents	36
Nombre de pouvoirs	7
Votants	43



DELIBERATION du CONSEIL de la Communauté

N° 2023 – 108

Révision des tarifs piscine

Séance du 16 novembre 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize novembre à 18H30, les membres composant le Conseil de la Communauté de communes Creuse Grand Sud se sont réunis à la salle polyvalente de Saint-Yrieix-la-Montagne, au nombre de 36, sous la présidence de Valérie Bertin, Présidente, pour la tenue de la séance pour laquelle ils ont été convoqués individuellement et par écrit le 9 novembre 2023.

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs

BERTIN Valérie ; COLLET-DUFAYS Céline ; PRIOURET Denis ; LEGER Jean-Luc ; LHERITIER Laurent ; TERNAT Didier ; BIALOUX Claude ; DETOLLE Alain ; MOINE Michel ; HAGENBACH Nadine ; DUCOURTIOUX Stéphane ; ROGER Thierry ; HAYEZ Marie-Françoise ; ROUGIER Bernard ; MOUTARDE Jacques ; DUGAUD Isabelle ; PENAUD Corinne ; NICOUX Renée ; ROULET Alain ; FOURNET Marie-Hélène ; LABARRE Jacqueline ; COLLIN Philippe ; SIMONS Benjamin ; BONIFAS Marina ; RAVET Nadine ; SALVIAT Gérard ; BŒUF Jacques ; CHEVREUX Laurence ; LEGROS Pierrette ; ARNAUD Christian ; PINLON Evelyne ; JOSLIN Jean-Louis ; FOUGERON Roger ; AUMEUNIER Gérard ; MIOMANDRE Didier ; TOURNIER Jacques.

ETAIENT EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION : Mesdames et Messieurs

BRUNET Guy à BERTIN Valérie ; MALHOMME Elodie à LEGER Jean-Luc ; CHABANT EVELYNE à JOSLIN Jean Louis ; ESTERELLAS PHILIPPE à NICOUX Renée ; DEBAENST CATHERINE à CHEVREUX Laurence ; LABOURIER Dominique à Corinne PENAUD ; MERIGOT Pascal à BŒUF Jacques.

ETAIENT ABSENTS EXCUSES : BAUCULAT Annick ; DEPEIGE Monique.

En réponse à la pénurie de personnels qualifiés en Creuse ces dernières saisons estivales pour la surveillance de baignade, l'Etat et notamment la DSDEN a sollicité le CREPS de Poitiers/ bureau de Limoges en vue du portage d'une formation au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA) en Creuse en 2024.

La piscine Aquasud est donc retenue pour accueillir une partie de cette formation, ce qui est important en vue de recrutements potentiels futurs.

La DSDEN a sollicité les collectivités afin de savoir si un tarif préférentiel ou une gratuité pourrait être envisagée le temps de la formation.

Actuellement le tarif plein pour les habitants de Creuse Grand Sud est de 4,00 € la séance et hors CGS de 5,20 € (délibération du 26 octobre 2022).

Il est proposé de mettre en place la gratuité d'accès aux personnes en cours de formation BNSSA.

La formation concernerait une douzaine de personnes, et tous ne viendraient pas à Aubusson, ce qui aura un impact modique sur les recettes.

Par ailleurs, si ce genre de formation au sein du Centre Aquasud pouvait s'étendre à une formation de Maîtres-Nageurs Sauveteurs, il peut être d'ores-et-déjà intéressant d'en prévoir la gratuité.

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 43

Adopté à l'unanimité des votants

Après avoir délibéré, le Conseil communautaire :

- **APPROUVE** la gratuité des tarifs pour les BNSSA et MNS en cours de formation,
- **DIT** que le tableau des tarifs est mis à jour en conséquence dans l'annexe jointe,
- **AUTORISE** Madame la Présidente à signer tout document utile à la mise en œuvre de cette décision.

Ainsi fait et délibéré le 16 novembre 2023 et ont signé les membres présents après lecture faite.

AMPLIATION TRANSMISE au représentant de l'État le
PUBLIEE le

Valérie BERTIN,
Présidente

